

Centre France 10.09.2007

**HÔPITAL** ■ Le tribunal administratif a rejeté les référés de l'établissement et de l'association des usagers

# Retour à la case départ, ou presque

En invalidant la démarche des défenseurs de l'hôpital, la juridiction dijonnaise renforce, indirectement, la position de l'ARH.

PAR FRANCK MORALES

**N**ouvel épisode de l'histoire du pot de fer contre le pot de terre dans le dossier de l'hôpital. Vendredi dernier, le tribunal



que de vouloir combattre sur le terrain judiciaire une décision sur laquelle l'instance sanitaire n'a jamais voulu revenir ».

Et pour cause. Si la réforme hospitalière ne fait pas officiellement partie des grands chantiers du gouvernement Fillon, le thème revient sans cesse sur le devant de la scène, au gré des interventions publiques du président de la République, Nicolas Sarkozy, ou de la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot.

**« Fermer un tiers des hôpitaux en France »**

début juin, lors de sa visite au centre hospitalier de Metz, en proposant « la fermeture accélérée des services de chirurgie et d'obstétrique de proximité, pour s'adapter à la réalité de la baisse de la démographie médicale ».

Enfin, les dernières déclarations fracassantes en la matière sont l'œuvre de l'ancien ministre et député de Paris, Bernard Debré. Il expliquait, mardi dernier, dans les colonnes du journal *Le Monde* que « la volonté de maintenir des hôpitaux de proximité était, aujourd'hui, obsolète et dangereuse ». Et d'ajouter « qu'il convenait de transfé-